



www.anqaev.fr



Octobre 2023

N° 2023 – 05

Ouvrage et conférence-débat

Le mercredi 18 octobre de 16h à 18h, le président de notre association, Daniel Moatti, chercheur associé au Sic Lab Méditerranée, membre de l'Otecca et du conseil scientifique d'AtmoSud, présentera, à la **Bibliothèque Universitaire du Campus Carlone (Faculté des Lettres)**, son dernier ouvrage :

Alertes et communications autour de la pollution atmosphérique
Cinquante ans de surveillance de la qualité de l'air en région Sud (1972/2022)
(éditions L'Harmattan, 2023)

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

MERCREDI 18 OCTOBRE

16 h à 18 H

Entrée libre

DANIEL MOATTI

PRESENTATION

DE SON NOUVEL OUVRAGE

Ouvrage disponible à la BU : 363.7 MOA

BU LETTRES	16 H - 18 H	MERCREDI 18 OCTOBRE
------------	-------------	---------------------

L'entrée à cette conférence-débat est libre et gratuite.

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boîte 272, 06300 NICE

www.anqaev.fr ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- contact@anqaev.fr



www.anqaev.fr



Auscultant le passé et le présent de la pollution atmosphérique tout en interrogeant l'évolution des normes nationales, européennes et internationales, l'auteur s'est intéressé plus précisément aux bassins industriels et touristiques de la région Sud/Provence Alpes Côte d'Azur. Du passé au présent, il interroge les moyens scientifiques mis en œuvre et les interactions entre les institutions, les décideurs économiques et des citoyens s'impliquant de plus en plus dans un débat qui les concerne d'autant que les résultats des enquêtes nationales et internationales sur les atteintes à la santé publique par la pollution atmosphérique sont constamment revus à la hausse.

Alertes et communications autour de la pollution atmosphérique

Cinquante ans de surveillance
de la qualité de l'air en région Sud (1972/2022)

La prise de conscience collective des dégâts générés par une empreinte technologique de plus en plus grande avec la mise en danger des ressources naturelles dont l'atmosphère elle-même s'accompagne de l'implication progressive des citoyens dans le débat médiatique ouvert entre les décideurs économiques, les institutions étatiques, les élus locaux et les scientifiques.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la question de la surveillance de la pollution atmosphérique a été posée, dès 1972, avec la création d'Airfobep sur la région de l'Etang de Berre devenue l'extension du port de Marseille et lieu d'implantation de très nombreuses raffineries. À Marseille, en 1981, Airmaraix a pris en charge cette surveillance constante, suivie, en 1989, par Qualitair 06 pour Nice.

Ces Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air ont fusionné entre 2006 et 2012 donnant naissance à AtmoSud. Les outils scientifiques ont été développés, les mesures des polluants de l'air gagnant en précision. AtmoSud, l'interlocuteur privilégié des institutionnels, a renforcé, en son sein, la représentation des citoyens et de leurs associations. À travers les archives et les témoignages, ce livre retrace 50 ans de l'histoire de la surveillance de la qualité de l'air.

Daniel Moatti, auteur spécialiste des interactions entre les institutions et les citoyens, est docteur habilité à diriger les recherches, chercheur au Sic Lab Méditerranée, membre des conseils scientifiques d'AtmoSud et de l'Otecca.



Illustration de couverture : Pollution sur la vallée du Paillon
© AtmoSud.

ISBN : 978-2-14-034783-2
24 €



Daniel Moatti

Alertes et communications autour de la pollution atmosphérique



Le bureau de l'ANQAEV

Cotisation 2023 :

Nous remercions vivement les adhérents qui ont renouvelé leur cotisation pour 2023.

Rappel : La cotisation reste inchangée depuis 2016, date de la création de l'association : **20 €** pour la cotisation de base par adhérent et au-delà selon votre générosité ...

Nous vous rappelons de régulariser leur cotisation 2023, qui peut être effectuée à votre meilleure convenance.

- en ligne : <https://www.payassociation.fr/ANQAEV/Adhesion/Contribution>
- ou bien par chèque à l'ordre de l'ANQAEV à l'adresse ci-dessous :

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boîte 272, 06300 NICE

www.anqaev.fr ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- contact@anqaev.fr